

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	37	42

N° 31/2019

OBJET : Fourniture pour la collecte d'ordures ménagères, de recyclables secs, de verre et pour le compostage - Attribution de marchés

L'an deux mille dix-neuf et le 5 février à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 29 janvier 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Geneviève PAUBERT, Danielle TENZA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Jean-Jacques COUZIER, Serge DEMANGE, Serge DEJEAN, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M^{me} Nadine BARRE donne procuration à M. Serge BAURENS, M^{me} Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M^{me} Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Serge DEMANGE, M. René MARCHAND à M. Bernard TISSEIRE, M. Jean-Louis REMY à M^{me} Monique COURBIERES.

ABSENTS : Messieurs Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Philippe FOURMENTIN, René PACHER, Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Monique COURBIERES a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée l'autorisation du conseil par délibération n°274/2018 du 4 décembre 2018 d'engager la consultation « fourniture pour la collecte d'ordures ménagères, de recyclables secs, de verre et pour le compostage ».

Il précise que 9 lots composent le marché comme suit :

Concernant le lot n°1 Bacs roulants 120L, 240L, 340L et 660L d'ordures ménagères et de recyclables secs:

	montant maximum
Période initiale	60 000.00 euros HT.
Période reconduction 1	50 000.00 euros HT.
Période reconduction 2	50 000.00 euros HT

Concernant le lot n°2 Sacs de précollecte:

	montant maximum
Période initiale	40 000.00 euros HT.
Période reconduction 1	20 000.00 euros HT.
Période reconduction 2	20 000.00 euros HT

Concernant le lot n°3 Composteurs individuels (petits, moyens, grands):

	montant maximum
Période initiale	30 000.00 euros HT.
Période reconduction 1	30 000.00 euros HT.
Période reconduction 2	30 000.00 euros HT

Concernant le lot n°4 Composteurs collectifs:

	montant maximum
Période initiale	9 000.00 euros HT.
Période reconduction 1	9 000.00 euros HT.
Période reconduction 2	9 000.00 euros HT

Concernant le lot n°5 Composteurs de grande capacité pour établissement:

	montant maximum
Période initiale	15 000.00 euros HT.
Période reconduction 1	15 000.00 euros HT.
Période reconduction 2	15 000.00 euros HT

Concernant le lot n°6 Fourniture de lombricomposteurs:

	montant maximum
Période initiale	8 000.00 euros HT.
Période reconduction 1	8 000.00 euros HT.
Période reconduction 2	8 000.00 euros HT

Concernant le lot n°7 Colonnes aériennes pour apport volontaire (verre, fibreux):

	montant maximum
Période initiale	205 000.00 euros HT.
Période reconduction 1	8 000.00 euros HT.
Période reconduction 2	8 000.00 euros HT

Concernant le lot n°8 Colonnes aériennes pour apport volontaire avec orifice en bas:

	montant maximum
Période initiale	19 000.00 euros HT.
Période reconduction 1	8 000.00 euros HT.
Période reconduction 2	8 000.00 euros HT

Concernant le lot n°10 Petits seaux pour compostage :

	montant maximum
Période initiale	3 000.00 euros HT.
Période reconduction 1	3 000.00 euros HT.
Période reconduction 2	3 000.00 euros HT

Il souligne que les plis ont été confiés au service collecte et valorisation des déchets pour analyse.

Il précise que le lot 5 n'a pas reçu de propositions techniques et financières.

Le marché de fournitures commence le 1^{er} mars 2019.

Au vu rapport d'analyse des offres, les membres de la CAO ont attribué les marchés comme suit :

- Lot 1 : Bacs roulants 120L, 240L, 340L et 660L d'ordures ménagères et de recyclables secs
 - Entreprise : CONTENUR
- Lot 2 : Sacs de précollecte
 - Entreprise : PLAST UP
- Lot n°3 : Composteurs individuels (petits, moyens, grands)
 - Entreprise : QUADRIA
- Lot n°4 : Composteurs collectifs
 - Entreprise : PLASTIC OMNIUM
- Lot n°6 : Fourniture de lombricomposteurs
 - Entreprise : PLASTIC OMNIUM

- Lot n°7 : Colonnes aériennes pour apport volontaire (verre, fibreux)
 - Entreprise : PLASTIC OMNIUM (variante n°2)
- Lot n°8 : Colonnes aériennes pour apport volontaire avec orifice en bas
 - Entreprise : PLASTIC OMNIUM (variante n°2)
- Lot n°9: Petits seaux pour compostage
 - Entreprise : QUADRIA

S'agissant du lot n°5 (Composteurs de grande capacité pour établissement), Monsieur le Président demande l'autorisation d'engager une nouvelle consultation.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

PREND ACTE de la décision d'attribution comme énoncé ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés,

AUTORISE Monsieur le Président à engager une nouvelle consultation pour le lot 5.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS